

Type d'intervention Postulat (art. 32 RCG)

1<sup>er</sup> signataire Birbaum Thomas

*Signatures des cosignataires*

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe PLR / Doval Manuel

*Signature du Chef(fe) de groupe*

Dépôt au nom d'une commission

*Signature du Président*

## Titre

### Sécurisation Route des Neyres-Route du Carro

#### Texte de l'intervention

Conséquemment à la croissance démographique du village des Neyres et des nouveaux projets immobiliers s'y développant, de plus en plus d'utilisateurs empruntent la route d'accès aux Neyres, soit l'axe route des Neyres-route du Carro (axe VS313, route cantonale, commune de Troistorrents et Collombey-Muraz). Cet axe, très étroit, ne permet le passage que d'un véhicule à la fois. Une place d'évitement est prévue (avant le croisement "chemin de fillolage"), mais celle-ci est peu suffisante, étant souvent utilisé comme place de parcage. Cet axe longe un mur de pierres et certains de ses cailloux se retrouvent sur la voie routière.

Cet axe n'est que peu satisfaisant pour les habitants actuels des Neyres et les nouveaux qui viendront s'y établir. Afin pouvoir s'adapter à la croissance du trafic et de ses habitants, une réflexion sur le réaménagement pour un but sécuritaire est à mener.

#### Conclusion

Le groupe PLR, par le présent postulat, demande au Conseil municipal d'étudier une sécurisation de l'axe routier menant aux Neyres (axe VS313). Cet axe étant cantonal, sur territoire des communes de Troistorrents et Collombey-Muraz, une discussion avec ces partenaires institutionnels est nécessaire.

Collombey-Muraz, le 22 avril 2024

1<sup>er</sup> signataire :

*Birbaum*